



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prix

Question au Gouvernement n° 3090

Texte de la question

CRISE DE L'ÉLEVAGE

M. le président. La parole est à M. François Sauvadet, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. François Sauvadet. Monsieur le ministre de l'agriculture, notre groupe vous a interpellé la semaine dernière sur la crise que traversent les éleveurs dans toutes les filières, qu'il s'agisse de la filière bovine, de la filière porcine ou encore de celle du lait. La situation continue de se dégrader, à tel point que j'entendais hier les responsables agricoles parler d' « agriculture en liquidation » ! Pour les avoir rencontrés, je dois vous dire que les agriculteurs ne comprennent pas ce qui se passe aujourd'hui.

Vous avez présidé vous-même une réunion au cours de laquelle un accord a été signé en votre présence entre les producteurs, les abattoirs et la distribution. Cet accord prévoyait d'atteindre une hausse des prix qui permettrait enfin aux éleveurs de couvrir leurs coûts de production. En réalité, il n'a eu que très peu d'effet : on parle de 1 centime par kilo !

La première chose que je vous demande, monsieur le ministre, c'est de faire respecter les engagements qui ont été pris devant vous. Cet accord doit être suivi et contrôlé dans sa mise en œuvre et, si certains acteurs refusent de jouer le jeu, il faut que le Gouvernement prenne ses responsabilités.

Vous avez parlé de « médiation », ainsi que d'un rapport pour la mi-juillet. Mais les éleveurs ont besoin d'action dès aujourd'hui. Il faut que la cotation remonte d'urgence, il faut des mesures immédiates !

À l'heure actuelle, il n'y a plus de trésorerie, l'endettement est massif et on estime à 30 % le nombre d'exploitations d'élevage en situation de quasi-faillite. Dans le monde de l'élevage, il y a des gens qui travaillent bien mais qui se retrouvent dans une situation où ils perdent de l'argent en travaillant. Ce n'est pas acceptable !

Je pense en particulier aux jeunes agriculteurs qui ont investi dans leur exploitation et se demandent comment ils vont simplement payer leurs charges. Là encore, il faudra prendre d'urgence des mesures structurelles. Ce n'est d'ailleurs pas seulement l'affaire des agriculteurs, c'est l'affaire du pays tout entier. Il y va de l'avenir d'un secteur économique important et qui compte, mais aussi de pans entiers de notre territoire qui sont structurés par la présence agricole.

Alors, monsieur le ministre, quelles sont les mesures et les actions concrètes que vous entendez mettre en œuvre en urgence pour répondre à l'inquiétude légitime des éleveurs ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. Vous évoquez, monsieur le député la crise de plusieurs filières animales : la filière porcine – qui subit la crise la plus profonde et la plus grave –, la filière bovine et la filière laitière. La table ronde que vous mentionnez remonte à déjà trois semaines. Nous y avons dressé le constat. Les différents acteurs y ont pris des engagements en matière de négociations commerciales. Vous en serez tous les comptables. Concernant ces négociations commerciales, le ministre n'a, ni par loi ni par le règlement, de possibilité d'agir directement.

Un député du groupe Union des démocrates et indépendants. Dans ce cas, qu'il démissionne !

M. François Rochebloine. Qu'il fasse pression, au moins !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Je n'ai pas attendu qu'on me le rappelle, monsieur le député : j'ai fait pression et je continue à le faire !

Cet après-midi, j'aurai une réunion avec le médiateur. Il est clair qu'une partie des prix, en particulier ceux de la viande bovine, a augmenté.

M. François Sauvadet. D'un centime !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Pas suffisamment, bien sûr, et avec des différences extrêmement importantes selon les régions et selon établissements.

M. François Rochebloine. La grande distribution achète à l'étranger !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Avant d'accuser qui que ce soit, nous allons donc faire le point. Ensuite, l'État se mobilisera pour faire respecter un engagement que tous ont pris.

Dans une économie de marché – celle-là même dont vous vous réclamez suffisamment dans vos interventions (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. – Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains.*) –, il faut s'attacher à résoudre les problèmes de façon cohérente et structurée.

Un député du groupe Les Républicains. Cela devient urgent !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Je rappelle enfin que, contrairement à vous, nous avons mis en place le logo « Viandes de France ». Ce logo permettra au consommateur de reconnaître l'origine des produits qu'il achète, en particulier la viande produite par les éleveurs de France. C'est par ce moyen que l'on pourra augmenter les prix et que le consommateur acceptera de payer plus cher. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3090

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 juillet 2015](#)